



amtech

Maintenance et optimisation du bâti et des équipements
Aéraulique / Désenfumage / Pompes de relevage / Electricité /
Plomberie / maçonnerie.

ST/CR

Dossier suivi par

Jacques SBALCHIERO

Client n° 3247

CABINET RONDEAU
19 RUE DE LA TOUR

75116 PARIS

Résidence : « LES ORMES »

6-12 avenue Jean Moulin

93100 MONTREUIL

Le 13 juillet 2020

Vos réf. : DMDV8783

A l'attention de Monsieur François FLAMENT

Monsieur,

Conformément à votre demande, nous vous transmettons ci-joint notre proposition pour la condamnation des 4 colonnes vide-ordures à l'adresse indiquée ci-dessus :

- * Devis n° 20/060647 (Condamnation des vidoirs)
Pour un montant unitaire par vidoir condamné de 72,00 € HT

Dans les locaux vide-ordures :

OPTION 1 en plus-value : Condamnation du débouché en pied des colonnes vide-ordures
Pour un montant de 916,00 € HT

Option annexe :

OPTION 2 en plus-value : Assainissement des colonnes après condamnation
Pour un montant de 296,00 € HT, si accord sur tous les bâtiments.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire relative à notre offre.

En cas d'approbation par vos services de notre proposition, vous voudrez bien nous en retourner un exemplaire dûment daté et signé.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Stéphane THIEBLEMONT

P. J. : Proposition de travaux

D2-20 rue Albert Einstein / B.P. 50099 / ZA de Chanteloup
93623 Aulnay-sous-Bois cedex
Tél. : 01 45 91 31 54 / Fax : 01 48 67 19 41
contact@amtech.fr / www.techmohygiene.fr



3431 Ventilations (VMC)
1321 Canalisations
Assainissement
8621 efficacité énergétique

S.A.R.L au capital de 51 000 € - Siret 338 912 694 00035 - A.P.E. 4399C - RCS Paris 338912694
N° NIF / T.V.A. Intracommunautaire FR 02 33 89 12 694 - Siège social 9 rue Alexandre Dumas 75011 Paris



amtech

Cabinet RONDEAU
Immeuble : 6-12 avenue Jean Moulin - 93100 MONTREUIL
Devis n° 20/060647

- 2 -

Localisation	Nbre étages	Nbre vidoirs	Nbre colonnes	Montant pour la totalité des vidoirs (100%) en € HT (TVA en sus)	OPTIONS en PLUS VALUE en € HT (TVA en sus) * (1)	
					Option 1	Option 2
n° 6	R+7	8	1	576,00	229,00	188,00
n° 8	R+6	7	1	504,00	229,00	181,00
n° 10	R+4	5	1	360,00	229,00	173,00
n° 12	R+17	18	1	1 296,00	229,00	197,00
Totaux		38	4	2 736,00	916,00	296,00 (2)

OPTION 1 : condamnation du débouché en pied des colonnes vide-ordures
OPTION 2 : assainissement des colonnes après condamnation

(1) : Valable pour une réalisation dans la continuité des travaux de condamnation des vidoirs
(2) : si accord sur tous les bâtiments

* TVA en sus (cocher le taux de TVA applicable)

- TVA au taux normal en vigueur
- TVA au taux réduit en vigueur

Si l'immeuble répond à la double condition : local ou immeuble à usage principal d'habitation et achevé depuis plus de 2 ans. Il est indispensable de nous adresser une attestation reprenant les conditions ci-dessus. Sans attestation concernant le local ou l'immeuble, nous serions dans l'obligation d'appliquer le taux normal en vigueur.

Conditions d'exécution :

- L'accès doit être libre aux jours et heures normalement ouverts.
- Notre société ne saurait être tenue responsable quant aux revêtements muraux trop proches des vidoirs (10 à 15 cm) qui pourraient subir des dommages lors de la dépose de ces derniers.
- Les occupants prendront, toutes les dispositions nécessaires pour nous donner accès aux ouvrages à remplacer en partie privative (démontage ou déplacement du mobilier, dépose d'éléments fixes, etc.). Toute intervention de cet ordre réalisée par nos équipes à la demande des occupants se fera sous LEUR responsabilité.
- Consommables et fluides divers sont à la charge du client, cantonnement et sanitaires à disposition.
- **IMPORTANT** : Les options concernant les débouchés de colonne vide-ordures seront réalisées dans la continuité des travaux de condamnation des vidoirs. Les occupants refusant les travaux ou absents aux dates indiquées sur les avis, devront cesser toute utilisation des vide-ordures. Dans le cas contraire, les frais liés à cette utilisation malveillante ne pourront pas être imputés à AMTECH.

Conditions particulières :

- Toute vérification ou intervention en partie privative qui ne pourra pas être effectuée aux dates planifiées fera l'objet d'une majoration pour déplacement d'un montant forfaitaire unitaire de 37 euros hors taxes.

Règlement : 30 % à la commande
Le solde à réception de la facture.

Validité de l'offre : 3 mois

Fait à AULNAY-SOUS-BOIS,
Le 13 juillet 2020 en deux exemplaires originaux
Le client reconnaît avoir pris connaissance des
Conditions Générales de Vente définies au verso qui
font partie intégrante du présent devis

S.A.S FONCIA PARIS RIVE DROITE

Capital 50 000 €
19 rue de la Tour
75116 Paris
RCS PARIS B 582 098 026

AMTECH
Stéphane THIEBLEMONT